



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

santé

Question écrite n° 75854

### Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc selon la communication de son prédécesseur au conseil des ministres du 10 novembre 2004 relative à un plan périnatalité, demande à M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille l'état actuel de l'amélioration du dispositif de prise en charge, à long terme, des nouveaux-nés susceptibles de développer un handicap, afin d'assurer un réel accès à l'information, aux consultations et à la préparation à la naissance des mères d'enfants handicapés.

### Texte de la réponse

Afin d'améliorer le dispositif de prise en charge à long terme des nouveau-nés susceptibles de développer un handicap, le plan périnatalité 2005-2007 « humanité, proximité, sécurité, qualité » prévoit différentes mesures visant cet objectif. Il s'agit tout particulièrement de : favoriser un diagnostic précoce ; aider l'enfant à développer toutes ses potentialités et à se construire dans la confiance grâce à une action précoce et globale ; accompagner et soutenir les parents, notamment au moment de l'annonce du handicap de l'enfant, pour leur permettre d'exprimer leur détresse et leur angoisse, les aider à découvrir les capacités et les difficultés de leur enfant, les informer sur les aides matérielles disponibles ; améliorer la formation et le soutien des professionnels impliqués dans le suivi des enfants. Ainsi, il est prévu de développer des réseaux en périnatalité pour améliorer la sécurité et la qualité de la prise en charge des femmes enceintes et des nouveau-nés. Le projet de cahier des charges accorde une place toute particulière aux nouveau-nés susceptibles de développer un handicap. Afin d'atteindre ces objectifs, il est prévu de renforcer les capacités d'accueil dans les centres d'action médico-sociale précoces (CAMSP) et de financer ainsi soixante-six nouveaux projets de création ou d'extension de CAMSP entre 2005 et 2007.

### Données clés

**Auteur :** [M. Bruno Bourg-Broc](#)

**Circonscription :** Marne (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 75854

**Rubrique :** Enfants

**Ministère interrogé :** sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

**Ministère attributaire :** sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 18 octobre 2005, page 9677

**Réponse publiée le :** 14 mars 2006, page 2849